

## Arrêté du Gouvernement de la Communauté française

### Nominations

**A.Gt 16-11-2021**

**A.Gt 25-11-2021**

**M.B. 02-02-2022**

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 novembre 2021, Madame LAFALIZE Amélie est nommée, par avancement de grade, au grade de première graduée - catégorie du grade : spécialisé - groupe de qualification : 3 le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 novembre 2021, Monsieur NERVO Fabian est nommé, par avancement de grade, au grade de premier gradué - catégorie du grade : spécialisé - groupe de qualification : 3 le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 novembre 2021, Monsieur TOPPAZZINI Fabrice est nommé, par avancement de grade, au grade de premier gradué - catégorie du grade : spécialisé - groupe de qualification : 3 le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 novembre 2021, Monsieur SANA Jérôme est nommé, par avancement de grade, au grade de directeur - catégorie du grade : spécialisé - groupe de qualification : 2 le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 novembre 2021, Madame SCARNIERE Joëlle est nommée, par avancement de grade, au grade de directrice - catégorie du grade : spécialisé - groupe de qualification : 2 le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Conformément aux lois coordonnées sur le Conseil d'Etat, une requête signée et datée peut être introduite contre chacune de ces nominations endéans les soixante jours après cette publication.

La requête identifiant les parties ainsi que l'acte attaqué et exposant les faits et moyens doit être envoyée sous pli recommandé à La Poste au Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles.

Toute personne justifiant d'un intérêt peut obtenir une copie conforme de ces arrêtés de nomination auprès de la Direction générale de la Fonction publique et des Ressources humaines du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.